

JD
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 91-120 du 7 Juin 1991

Chargeant Monsieur Paul DOSSOU, Ministre du Plan, de l'Economie et des Finances, de l'intérim de Monsieur Fatiou L. ADEKOUNTE, Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques pour compter du Lundi 29 Avril 1991.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT.

- VU la Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU le Décret N° 91-68 du 04 Avril 1991 portant composition du Gouvernement Provisoire ;
- VU le Décret N° 91-72 du 11 Avril 1991 chargeant Monsieur Désiré VIEYRA, Ministre d'Etat, chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense (MECAGD), de l'intérim du Chef du Gouvernement pour compter du 11 Avril 1991.

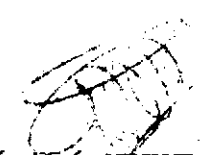
D E C R E T :

Article 1er. - Pour compter du 29 Avril 1991, Monsieur Paul DOSSOU, Ministre du Plan, de l'Economie et des Finances est chargé de l'intérim du Ministre de l'Industrie, de l'Energie et des Entreprises Publiques pendant l'absence de Monsieur Fatiou ADEKOUNTE.

Article 2. - Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 7 Juin 1991

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent, le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination de l'Action Gouvernementale et de la Défense chargé de l'intérim,


Désiré VIEYRA

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 6 SGG 4 MIEEP-MPEF 6 AUTRES MINISTRES 10
DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 DAN 2 DCCT-ONEPI-GCONB 3 UNB-FASJEP 4 BCP 1
PREFETS 6 JORB 1.-